

Vos tarifs au quotidien 2019

PROFESSIONNELS ASSOCIATIONS

Principales conditions tarifaires 2019

**Mise à jour suite aux engagements des banques
du 11 décembre 2018**

En vigueur au 1^{er} janvier 2019

Prix nets en euros, sauf mention spécifique HT pour
les services soumis à TVA de plein droit



Pour les opérations à titre privé,
consultez le dépliant sur les
principales conditions de banque
applicables aux particuliers.

SOMMAIRE

	Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte	4
	Banque à distance	5
	Vos moyens et opérations de paiement	6
	Offres groupées de services	9
	Irrégularités et incidents	10
	Crédits	11
	Épargne et placements	12
	Opérations internationales	13
	Assurances et prévoyance	14
	Dates de valeur	14
	En cas de perte ou de vol de votre carte bancaire	15
	En cas de perte ou de vol de votre chéquier	15

EDITO

2019

Le prix de vos services en toute transparence

Chères clientes, chers clients,

J'ai le plaisir de vous présenter nos conditions tarifaires applicables à partir du 1er janvier 2019.

Conformément à nos engagements, ce document vous apporte une information transparente et actualisée sur les prix pratiqués par votre banque. Établir une relation de confiance et vous accompagner dans tous vos projets est une mission essentielle pour nous.

Vous avez choisi le Crédit Agricole Nord de France dans la gestion de votre association ou de votre activité professionnelle. A l'écoute de vos besoins et fidèle à ses valeurs de banque coopérative et mutualiste, notre Caisse Régionale attache une attention toute particulière à vous proposer une gamme complète d'offres et de services innovants.

Dès le 1er trimestre vous aurez accès à votre nouveau service Crédit Agricole en Ligne. Fruit des dernières innovations, notre objectif est de faciliter votre quotidien par un accès simple et 24 heures sur 24 à vos comptes et aux informations utiles à votre activité professionnelle. Vous disposerez en outre d'un nouveau simulateur de financement de vos prêts professionnels à partir duquel vous pourrez partager et échanger de manière simple et fluide avec votre conseiller.

Votre conseiller et toutes nos équipes mobilisent leurs expertises pour vous accompagner dans vos projets professionnels et dans vos projets privés. Que ce soit dans votre centre d'affaires, votre agence de proximité, au téléphone avec votre Centre de Relation Client spécialisé, sur internet www.ca-norddefrance.fr ou avec votre application Ma Banque, notre ambition est de vous permettre de bénéficier des conseils et solutions adaptées au développement de votre activité, à la protection de celle-ci et de votre famille et à l'ensemble de vos besoins au quotidien.

Je vous remercie de votre confiance et de votre fidélité.

Christian VALETTE
Directeur Général du Crédit Agricole Mutuel Nord de France



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture, transformation, clôture

Ouverture / Clôture de compte	GRATUIT
Service d'aide au changement de domiciliation à l'ouverture du compte	GRATUIT
Services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte)	GRATUIT

Les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L.312-1 du code monétaire et financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D.312-5-1 du code monétaire et financier.



Bon à savoir !

Le service d'aide au changement de domiciliation à l'ouverture du compte, simple et rapide, prendra en charge, à votre place, les formalités administratives afin de regrouper vos prélèvements ou virements bancaires.
Parlez-en à votre conseiller.

GRATUIT

Relevés de compte

Relevé de compte mensuel papier	GRATUIT
Relevé de compte papier au-delà d'un par mois	1,40 € / relevé (par quinzaine, décadaire, journalier)
Option une enveloppe par compte	9,15 € / trimestre
E-relevé	GRATUIT

Tenue de compte

Frais de tenue de compte	10,40 € ⁽¹⁾ / mois
Frais de tenue de compte Association	2,00 € / mois à compter du 01/07/19 (comprenant l'accès gratuit à Crédit Agricole en ligne : www.ca-norddefrance.fr avec virement sur liste : Vision + PRO)
Frais pour compte sans mouvement (depuis 12 mois)	30,00 € ⁽²⁾ / an

Gestion du compte

Commission du plus fort découvert	0,15 % (Appliquée sur le plus fort découvert mensuel et plafonnée à 50 % des intérêts débiteurs)
Commission de mouvement	0,066 % ⁽¹⁾ avec un mini de 5,00 € par mois



Bon à savoir !

Les frais de tenue de compte et la commission de mouvement sont inclus dans notre offre groupée : Le Compte à Composer Pro.
Parlez-en à votre conseiller.

Voir conditions page 9

Services en agence

Recherche de documents ou d'opérations ⁽³⁾	11,42 € HT / recherche (Facturette carte, justificatif de retrait)
Réédition d'un relevé de compte ⁽³⁾	7,62 € HT / relevé
Fourniture de renseignements (par audit, par commissaires aux comptes)	96,40 € HT
Fabrication de lettres chèques	sur devis

Coffres

Location de coffre-fort : petit / moyen / grand	69,42€ / 90,84€ / 123,42€ HT/an
Effraction suite à la perte des clefs ou saisie judiciaire	Coût réel des frais engagés

(1) -50% pour les Professions Libérales

(2) dans la limite du solde créditeur

(3) Pour des recherches plus complexes, consultez votre conseiller (sur devis)



Banque à distance

(Tarifs hors coût de communication variable par opérateur)

Service d'alerte SMS

Alerte mise à disposition des moyens de paiement octroyés	0,30 € / mois
Alerte solde du compte Information journalière	0,30 € / envoi

Gestion du compte à distance

Crédit Agricole en Ligne : www.ca-norddefrance.fr

- Offre PRO avec virement sur liste : Vision+ PRO	5,24 € / mois
- Option supplémentaire avec Bourse : Action PRO	GRATUIT
Certificat signature performance	20,00 € HT / an
Ma Signature EDI (certificat en mobilité)	41,67 € HT / an
Certificat RGS	197,50 € HT pour 3 ans
Certificat 3SKey	71,83 € HT / clef pour 3 ans

Télétransmission (abonnement mensuel)

Pour trouver la formule la mieux adaptée à vos besoins, consultez votre Agence ou votre Conseiller.

Echanges de données informatisées selon protocole EBICS T ou TS 60,00 € / mois |

Echanges de données informatisées via Internet :

EDIWEB signature (1 certificat signature performance inclus) 36,10 € / mois |

- Frais à la ligne dans le sens de réception (tous relevés) 0,05 € |

(Relevé de compte, Prélèvements impayés, Correction de domiciliation, Mobilité Macron)

Alertes Mail signature des fichiers 0,10 € / mail ou 1,00 € / mois |

Alertes SMS signature des fichiers 0,30 € / SMS ou 3,00 € / mois |

Validation des transmissions par fax 5,00 € / fax dans la limite de 25,00 € / mois |



Bon à savoir !

La détention du service EDIWEB et d'un Compte à Composer Pro vous permet de bénéficier d'une réduction de 40% sur la cotisation mensuelle du service EDIWEB.

COTISATION A -40%



Vos moyens et opérations de paiement

Cartes commerciales

Le prix de la 2^{ème} carte commerciale sur un même compte est minoré de 25 %.
La réduction s'applique à la carte la moins chère des deux.

Carte de paiement internationale - Cotisation annuelle

Carte commerciale à débit immédiat : Carte MC AS	35,00 € / an
Carte commerciale à débit immédiat : Mastercard Business	46,00 € / an
Carte commerciale à débit différé : Mastercard Business	50,00 € / an
Carte commerciale à débit immédiat : Mastercard Business Executive	130,00 € / an
Carte commerciale à débit différé : Mastercard Business Executive	130,00 € / an



Bon à savoir !

La détention d'un Compte à Composer Pro vous permet de bénéficier automatiquement d'une réduction de 25% sur la cotisation annuelle de votre carte commerciale.

COTISATION A -25%

Paielements par carte

Paiement par carte en euro ⁽⁴⁾ dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	GRATUIT
Autres paiements par carte	
Paiement dans les pays de l'EEE hors euro et dans les pays hors EEE	0,35 € par opération
+ frais proportionnels au montant du paiement	2,45 %
+ frais de change éventuels	
Sécurisation des transactions par Internet (3D Secure)	GRATUIT

(4) ou en devise équivalente : devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009)

Retraits par carte

Retrait dans un distributeur Crédit Agricole dans la zone Euro	GRATUIT
Retrait dans un distributeur d'une autre banque dans la zone Euro à partir du 5 ^{ème} retrait par mois (gratuit avec la carte Executive)	1,00 € / retrait
Retrait dans un distributeur hors zone euro*	3,35 € + 2,45 % du montant
Retrait au guichet hors zone euro*	6,60 € + 2,45 % du montant

* Plus frais de change éventuels

Opérations diverses facturées

Opposition sur carte pour perte et vol	28,30 €
Opposition sur carte par la banque pour usage abusif	54,20 €
Commande urgente de carte	15,90 €
Rédition du code confidentiel	10,00 €
Rédition de relevé de carte commerciale à débit différé	9,15 €
Modification des plafonds d'utilisation à la demande du porteur ⁽⁵⁾	6,50 €

(5) sous réserve d'acceptation par la banque

Virements SEPA⁽⁶⁾ SCT⁽⁷⁾

Frais de réception de virement SEPA

Réception d'un virement SEPA GRATUIT

Frais d'émission d'un virement SEPA

Par la banque en ligne SEPA mail / E-facture (hors abonnement au service) GRATUIT

Par agence (frais unitaire sur chaque virement)

- Virement ordinaire ou SCT 3,90 €

- Virement de trésorerie (VSOT) 8,90 €

- Virement permanent 1,10 €

Par télétransmission (hors abonnement au service) (frais unitaire sur chaque virement)

- Remise, prise en charge GRATUIT

- Virement ordinaire ou SCT 0,36 €

- Virement de trésorerie (VSOT) 4,90 €

Opérations diverses virements

Frais pour virement permanent non exécuté pour défaut de provision 4,00 €

(à partir du 3^{ème} jour ouvré)

Demande de retour ou de remboursement d'un SEPA (SCT) 11,00 €

(forfait intégrant la notification)

Prélèvement SEPA⁽⁶⁾ (SDD)⁽⁸⁾ / TIP⁽⁹⁾

A l'encaissement

- Remise par télétransmission prise en charge GRATUIT

- Remise par télétransmission par prélèvement SEPA SDD 0,36 €

- Remise par télétransmission par prélèvement BtoB 0,43 €

Avis de prélèvement revenu impayé 17,35 €

Représentation automatique des impayés de prélèvements 0,60 €

Demande d'Identifiant Créancier SEPA : ICS 32,00 €

Abonnement «Pack prélèvements - confort»* 12,50 € / mois

* sous réserve de souscription du service EDIWEB au Crédit Agricole Nord de France

Au débit

Opposition sur prélèvement GRATUIT

Enregistrement mandat SDD BtoB (par mandat) 10,30 €

Modification mandat SDD BtoB 10,30 €

Résiliation d'un mandat SDD BtoB GRATUIT

(6) SEPA : Single Euro Payment Area. Espace unique de paiements en euros, composé des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, République Tchèque.

(7) SCT : SEPA Credit Transfer = virement ordinaire européen

(8) SDD : SEPA Direct Débit

(9) Titre Interbancaire de Paiement

Chèques

Paiement par chèque GRATUIT

Frais d'envoi d'un chéquier à domicile

- Envoi simple 2,00 €

- Envoi en recommandé simple 2,65 € + frais postaux en vigueur

Frais de destruction de chéquier 3,05 € / chéquier

(après 3 mois à compter de la date de fabrication)

Frais d'émission d'un chèque de banque 14,00 €

Chèque remis à l'encaissement et revenu impayé

- Motif sans provision GRATUIT

- Motifs autres que sans provision 10,25 €

Frais d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur 15,50 € pour 4 ans ⁽¹⁰⁾

(10) Au-delà de 4 ans, le renouvellement doit faire l'objet d'une demande de la part du client.

Monétique

Abonnement SMART TPE mobilité (hors coût du boîtier) (encaissement par carte bancaire depuis un smartphone)	13,50 € HT / mois
Location/maintenance Terminal de Paiement Electronique ... à partir de 12,90 € HT/ mois (fixe ou portable, hors frais d'installation)	
Commissions monétiques.....	Nous consulter
Offre petit remettant (hors matériel).....	4,00 € / mois
Offre monétique réservée aux Professions Libérales de Santé..... à partir de 23,00 € / mois	
Relevé Mensuel Détaillé envoi courrier.....	5,00 € / mois

Commerce électronique

E-transaction (offre de paiement sécurisé sur Internet)	
- Abonnement par mois à partir de	17,00 € HT
- Frais d'installation.....	GRATUIT
Pack E-boutique (module de paiement E-transaction inclus).....	Nous consulter
Pack E-tourisme.....	Nous consulter
Pack E-vitrine.....	20,00 € HT / mois

Effets de commerce

Lettre de Change Relevé ou Billet à Ordre Relevé (LCR ou BOR)

Encaissement lettre de change

- Remise papier, prise en charge.....	4,30 €
- Remise papier, par effet	4,30 €
- Remise par télétransmission, prise en charge.....	GRATUIT
- Remise par télétransmission, par effet	0,52 €

Opérations exceptionnelles ou dysfonctionnements

- Effets prorogés.....	18,50 €
- Changements de domiciliation	18,50 €
- Effet à l'acceptation.....	18,50 €
- Avis de sort	18,50 €
- Retour d'impayés LCR ou LCC (Lettre de Change Classique)	18,50 €
- Frais de rejet de LCR pour provision insuffisante ou sans avis.....	18,50 €
- Frais de LCR réclamé.....	18,50 €



Le Compte à Composer

La possession d'un socle est obligatoire pour la souscription d'un module.
Les produits composant le Compte à Composer peuvent être souscrits séparément.

Vos essentiels au quotidien

Le **SOCLE** de 17,40 €⁽¹¹⁾ à 70,40 €⁽¹¹⁾ /mois en fonction des flux confiés

Frais de tenue de compte

Commission de mouvement

Offre Crédit Agricole en Ligne PRO avec bourse⁽¹²⁾: Action Pro

Date de valeur J pour les chèques émis

Date de valeur J (échéance) pour les effets

SécuriCOMPTE PRO PLUS⁽¹³⁾

Flux annuels confiés (en K€) :

- Jusqu'à 80 K€	17,40 € ⁽¹¹⁾⁽¹⁴⁾ / mois
- De 80 à 300 K€	21,50 € ⁽¹¹⁾ / mois
- De 300 à 750 K€	30,80 € ⁽¹¹⁾ / mois
- De 750 K€ à 1 500 K€	49,30 € ⁽¹¹⁾ / mois
- De 1 500 K€ à 3 000 K€	70,40 € ⁽¹¹⁾ / mois

Au choix (plusieurs options possibles) :

Relevé de compte bi-mensuel

Information journalière solde du compte par SMS ou mail

Information mise à disposition des moyens de paiement octroyés par SMS ou mail

(11) - 50 % pour les Professions Libérales

(12) hors coût de communication variable par opérateur.

(13) Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurances spécifiques souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), Entreprise régie par le code des assurances, au capital de 400.000,00€, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00046, dont le siège social est situé 53, rue de la Boétie 75008 Paris, entreprise soumise au contrôle de l'ACPR.

(14) - 50% pendant 2 ans si auto-entrepreneurs

Comptes-Services

Depuis le 18 novembre 2013, les Comptes-Services Professionnels, Professions Libérales, Auto-entrepreneurs et PME ne sont plus commercialisés. Les Comptes-Services existants restent en vigueur aux conditions tarifaires ci-dessous. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous consulter.

Comptes -Services Cotisations mensuelles	PRO ⁽¹⁵⁾	Professions Libérales	PME
Sans carte	15,60 €	10,90 €	44,20 €
Avec carte BUSINESS débit immédiat	18,50 €	13,80 €	47,10 €
Avec carte BUSINESS débit différé	18,70 €	14,00 €	47,30 €
Avec carte BUSINESS EXECUTIVE débit différé	24,26 €	19,56 €	52,86 €

(15) y compris pharmacien, expert-comptable, radiologue, laboratoire d'analyse médicale.



Irrégularités et incidents

Découvert en compte non convenu et formalisé

En l'absence de découvert contractuel, le taux d'intérêt appliqué aux soldes débiteurs est égal à 13,96 % au 1^{er} octobre 2018. Ce taux est établi chaque trimestre en fonction des évolutions des conditions de marché.

Commission d'intervention

Commission d'intervention en cas de présentation d'un ordre de paiement sans provision sur le compte 8,90 € ⁽¹⁶⁾ / opération

(Plafond journalier : 4 ; plafond mensuel : 20)

(16) -50 % pour les Professions Libérales

Opérations particulières

Frais pour saisie attribution ou conservatoire, pour paiement direct de pension alimentaire sur requête légale 83,33 €

Frais pour avis à tiers détenteur 10% MAXIMUM
du montant dû au Trésor public, dans la limite du plafond fixé par décret*

Frais pour opposition administrative 10% MAXIMUM
du montant dû au Trésor public, dans la limite du plafond fixé par décret*

Frais pour opposition à tiers détenteur 10% MAXIMUM
du montant dû au Trésor public, dans la limite du plafond fixé par décret*

* à défaut de texte réglementaire le plafond de 89,16€ HT sera facturé

Frais en cas de retour de courrier (client inconnu à l'adresse) 9,90 €

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé 9,90 € / lettre

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision 9,90 €
(par lettre simple) ⁽¹⁷⁾

Forfait de frais de rejet pour un prélèvement dans la limite du montant d'ordre de paiement (notification incluse) 20,00 € ⁽¹⁸⁾

Forfait de frais de chèque rejeté par défaut de provision

- Montant inférieur ou égal à 50,00 € 30,00 € ⁽¹⁸⁾ / chèque

- Montant supérieur à 50,00 € 50,00 € ⁽¹⁸⁾ / chèque

Ces frais forfaitisés correspondent à la lettre d'information préalable, à la gestion du dossier d'interdiction bancaire, au blocage de provision, à la réalisation d'un certificat de non paiement et à la déclaration de mainlevée auprès de la Banque de France. Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours.

En cas d'interdiction bancaire :

- Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction d'émettre des chèques 32,50 € / chèque

- Frais d'enregistrement de l'interdiction bancaire initiée par une autre banque 26,10 €

- Frais de tenue de compte d'un interdit bancaire 9,15 € / mois

(17) Tarification débitée si paiement du chèque

(18) Ces montants comprennent les frais de commission d'intervention



Financement du cycle d'exploitation

Le "glossaire FBF des produits de financement bancaire court terme et de leurs principales composantes tarifaires" est disponible sur le site internet du Crédit Agricole Nord de France (www.ca-norddefrance.fr).

Découvert autorisé - par ligne de crédit

Frais de dossier	1 % du montant autorisé
Minimum : 200,00 €	
Commission de confirmation (par an)	1 % du montant autorisé
Frais de réexamen annuel par ligne de trésorerie	99,00 €

Escompte

Frais de dossier	1 % du montant autorisé
Minimum : 200,00 €	
Frais de réexamen annuel par ligne de trésorerie	99,00 €
Escompte exceptionnel par effet	8,40 €

Cession loi Dailly

Frais par bordereau	30,20 €
Commission par notification	13,45 €

Crédit Court Terme

Frais de dossier	1 % du montant du prêt
Minimum : 150,00 € / maximum : 1500,00 €	

Crédit d'investissements

Prêt à moyen et long terme

Frais de dossier	1 % du montant du prêt
Minimum : 150,00 € / maximum : 1500,00 €	
Frais d'étude	Nous consulter

Cautions bancaires

Frais de dossier	22,40 €
Commission d'engagement	à partir de 1 %
Minimum : 80,00 €	

Autres opérations liées aux crédits

Information annuelle des cautions	17,20 € / caution
Forfait échéance prêt en retard (par échéance)	19,70 €
Frais de modification de date d'échéance ou de périodicité d'un prêt	32,00 €
Frais de modification de compte à débiter	32,00 €
Rédition du tableau d'amortissement	16,40 € HT
Frais pour transfert de prêt	1 % du montant du CRD (capital restant dû)
Mini : 155,00 €	
Frais de modification d'objet d'un prêt	1 % du montant du CRD (capital restant dû)
Mini : 155,00 €	
Frais de modification de garantie	157,60 €
Frais de déclaration de sinistre ADI (Assurance Décès Invalidité)	55,30 €



Épargne et placements

Le Crédit Agricole dispose d'une gamme complète de produits d'épargne et de placement. Consultez votre agence ou votre Conseiller pour choisir le ou les produits d'épargne adaptés à vos projets.

Pour les opérations à titre privé, consultez le dépliant sur «les conditions générales de banque applicables aux particuliers».

Les ordres de bourse (hors frais d'intermédiation)

Frais variables de plateforme d'exécution en sus

Bourse France : commission par ordre exécuté

	FRAIS FIXES	FRAIS PROPORTIONNELS	MINIMUM DE PERCEPTION
Centre d'appel	5,00€	1,25%	12,00€
Internet / Invest store Initial	2,50€	0,75%	7,50€
Invest store Intégral	Ordres ≤ 1 100€		Ordres > 1 100€
	0,99€		0,09%

+ Frais supplémentaires (si option SRD = service de règlement différé) par prorogation

	ACHAT	VENTE
Transaction ordre stipulé "Service à règlement différé" (HT)	0,025% du montant x nombre de jours de portage ⁽¹⁹⁾ Min 3,00 €	GRATUIT
Transaction ordre en prorogation (HT)	Taux Euribor 1 mois + 0,20% (Taux révisable mensuellement)	

(19) Nombre de jours de portage : nombre de jours compris entre la date de livraison (jour négociation + 3 jours) et la date de règlement / livraison de fin de mois de la liquidation en cours.

Bourse étrangère : nous consulter

Les OPCVM

Souscription et vente des OPCVM du Crédit Agricole..... Nous consulter

Souscription OPCVM hors Crédit Agricole..... Nous consulter

Les droits de garde

(Applicables sur la valeur du portefeuille au 31/12/2019 et facturés à partir du 01/03/2020)

Tarifcation standard :

Forfait par compte actif par an, par compte-titres, PEA et PEB 20,00 € HT

+ Frais à la ligne :

- Certificats Coopératifs d'Investissement du Crédit Agricole Nord de France, VARIUS, Parts sociales..... **GRATUIT**

- OPCVM groupe CA..... **GRATUIT**

Obligations et Actions CA..... 0,10 % HT

Autres valeurs..... 0,35 % HT

Valeurs étrangères..... 0,35 % HT

Titres nominatifs..... 0,35 % HT

Maximum : 167,00 € HT (par an, par compte-titres, PEA et PEB)

Tarification avec l'option Invest store Intégral

Forfait par compte actif par an, par compte titres, PEA et PEB	10,00 € HT
+ Frais à la ligne :	
- Gratuit pour les actions	
- Tarifs standards pour les autres types de valeurs	
Maximum : 167 € (par an, par compte-titres, PEA et PEB)	

Opérations diverses

Transfert simple d'une ligne titres française vers un établissement tiers	7,70 €
Transfert simple d'une ligne titres étrangère vers un établissement tiers	38,50 €
Transfert de portefeuille vers un établissement tiers	98,00 €
Mise au nominatif pur de titres au porteur	77,00 €
Duplicata Relevé Titres	1,00 €

Opérations sur or

Achat / vente d'or	4% du montant (minimum 40,00 € par nature de pièce)
Récupération sur frais d'acheminement engagés à l'achat/vente d'or	50,00 €
Frais d'expertise	55,00 €



Opérations internationales

Hors frais facturés par toute banque intermédiaire plus commission de change s'il y a lieu

Émission d'un virement non SEPA (en devises ou hors EEE)

Virement émis	20,70 €
Virement télétransmis	11,25 €
Virement émis tous frais à la charge de l'émetteur (frais OUR) hors frais de virement	21,00 €
Virement émis tous frais à la charge du bénéficiaire (frais BEN) (déduits du virement) hors frais de virement	21,00 €
Virement reçu (en devise ou hors EEE)	17,75 €
Frais de mise en place ou modification d'instruction d'un virement permanent (hors frais de virement)	9,00 €

Chèque tiré sur nos caisses

Chèque émis en euros < 152,00 € ⁽²⁰⁾	7,75 €
Chèque émis en euros > 152,00 € ⁽²⁰⁾	0,15 % du montant
Min : 17,00 € Maxi : 258,00 €	

Chèque remis Sauf Bonne Fin (SFB)

Chèque reçu en devises ou en euros < 152,00 €	GRATUIT
Chèque reçu en devises ou en euros > 152,00 €	0,10 % du montant
Min : 18,00 € Maxi : 92,00 €	

Chèque remis pour crédit après encaissement

Commission d'encaissement	0,10 % du montant
Min : 27,30 € Maxi : 118,75 €	
+ frais de port	41,20 €

Divers

Commissions de change pour opérations en devises	0,10 %
Min : 17,55 €	
Frais de réparation ou de requalification du SWIFT	11,10 €
Frais SWIFT, Modification d'instruction ou demande de sort	16,25 €
Copie SWIFT	5,95 €
Frais impayé sur chèque ou effet	50,75 €
+ Eventuels frais de la banque étrangère	
Intervention international Desk	A partir de 200,00 €
(20) Frais de transmission en sus : 7,00€	



Assurances et prévoyance

Assurance Arrêt de travail PRO ⁽²¹⁾	Nous consulter
Assurance Complémentaire santé PRO individuelle et collective ⁽²²⁾	Nous consulter
Assurance Multirisque Professionnelle ⁽²²⁾	Nous consulter
Assurance Véhicule Professionnel ⁽²²⁾	Nous consulter
Assurance Camions ⁽²²⁾	Nous consulter
Assurance SécuriCOMPTE PRO plus ⁽²³⁾	36,00 € / an
Assurance SécuriHELPPRO ⁽²³⁾	1,00 € / mois

(21) Contrat proposé par PREDICA- SA. au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 euros, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 50-56 rue de la Procession - 75015 Paris. SIREN 334 028 123 RCS Paris. Les dispositions complètes des contrats figurent dans leur notice d'information.

(22) Contrats assurés par PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 332 609 760 euros, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 8-10, boulevard de Vaugirard, 75724 Paris Cedex 15, 352 358 865 RCS Paris. Les événements garantis et les conditions figurent au contrat.

(23) Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurances spécifiques souscrits auprès de la Caisse d'assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), Entreprise régie par le Code des assurances, au capital de 400.000,00 €, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00046, dont le siège social est situé 53 rue de la Boétie, 75008 Paris, entreprise soumise au contrôle de l'ACPR.



Dates de valeur

La date de valeur est la date à laquelle une somme est prise en compte pour les décomptes d'intérêts. Cette date ne coïncide pas forcément avec la date à laquelle l'opération a été initiée.

Opérations au crédit

Versement d'espèces ou virement reçu ou encaissement cartes bancaires	Jour d'opération
Encaissement de prélèvement (SDD)	Jour d'échéance
Remise de chèque	Jour de traitement + 1 jour ouvré ⁽²⁴⁾
Encaissement d'effet (LCR- BOR)	
- Effet non échu (7 jours ouvrés avant échéance)	Jour d'échéance + 1 jour ouvré ⁽²⁴⁾
- Effet échu	Jour de remise + 7 jours ouvrés ⁽²⁴⁾

Opérations au débit

Retraits d'espèces	Jour d'opération
Virements SCT émis	Jour d'opération
Paiement SDD	Jour d'opération
Paiement de chèque	Jour d'opération
Paiement d'effet (LCR- BOR)	
- Effet non échu	Jour d'échéance - 1 jour ouvré ⁽²⁴⁾
- Effet échu	Jour de remise - 1 jour ouvré ⁽²⁴⁾

(24) Selon le calendrier CORE : jour d'ouverture du système français CORE (compensation Retail) en remplacement du SIT (système Interbancaire de Télécompensation).



En cas de perte ou de vol de votre carte bancaire

Vous devez faire immédiatement opposition :

- En France, téléphonez au 09 69 39 92 91 (Communication non surtaxée, coût de la communication variable, selon les tarifs appliqués par votre opérateur ; Appel susceptible d'enregistrement) : le Centre d'Appels vous répond 24H/24
- Faites une déclaration aux autorités de Police, à la Gendarmerie ou au Consulat
- Dans tous les cas, prévenez aussitôt votre agence par lettre recommandée.



En cas de perte ou de vol de votre chéquier

Vous devez faire immédiatement opposition.

- En France, téléphonez au 09 69 39 92 91 (Communication non surtaxée, coût de la communication variable, selon les tarifs appliqués par votre opérateur ; Appel susceptible d'enregistrement) : le Centre d'Appels vous répond 24H/24
- Prévenez sans attendre le Crédit Agricole.
- Faites une déclaration aux autorités de Police, à la Gendarmerie ou au Consulat.
- Confirmez par lettre recommandée à votre agence.

L'ensemble de nos conditions générales est disponible auprès de nos agences et sur www.ca-norddefrance.fr/tarifs

La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France est :

- Agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09 (voir le site <http://www.acpr.banque-france.fr>)
- contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 12 place des Etats-Unis - 92127 Montrouge
- contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02

Le présent tarif applicable au 01/01/2019 peut être modifié à tout moment après préavis, il n'est pas limitatif. Ces prix sont nets de taxes sauf mention spécifique HT pour les services soumis à la TVA de plein droit. Ce document vous indique les prix des principaux services que nous vous proposons. Vous pouvez consulter l'ensemble de nos conditions dans nos agences. Pour tout renseignement complémentaire, pour vous aider à trouver la bonne réponse à vos attentes, nos Conseillers sont à votre disposition dans nos points de vente.

